



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN**
**Tenue le 4 août 2025 à 19 h 30 au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé,
à laquelle sont présents :**

Sont présents : Madame la conseillère Lyne McKenzie, et Messieurs les conseillers Mark Blair, Nathaniel St-Pierre et Éric Payette.

Sont absents : Messieurs Simon Brennan et Marc-André Laberge.

Madame Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

Après avoir constaté qu'il y a quorum, chacun des membres du conseil attestant avoir été dûment convoqué par la greffière-trésorière de la Municipalité, le courrier électronique leur ayant été adressé faisant foi de la preuve que tous les membres du conseil l'ont été, le maire, Monsieur Yves Métras déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

130-08-2025 IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre
APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé par la greffière-trésorière:

- 1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption de procès-verbaux**
 - 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025
- 3. Période de questions**
- 4. Greffe**
 - 4.1 Changement des heures d'ouverture de l'hôtel de ville
- 5. Ressources humaines**
 - 5.1 Embauche de la responsable de l'urbanisme et de l'inspection
 - 5.2 Embauche de l'adjointe à la direction générale et mairie
- 6. Finances**
 - 6.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires
- 7. Sécurité publique**
- 8. Transports et voirie**
 - 8.1 Autorisation pour appel à soumissionner – amélioration des routes
 - 8.2 Demande d'autorisation pour déposer une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet Redressement et sécurisation
- 9. Hygiène du milieu**
 - 9.1 Dépôt du rapport d'activités de la technicienne en assainissement des eaux pour mai 2025
- 10. Urbanisme et environnement**
 - 10.1 Rapport mensuel des activités à l'urbanisme
 - 10.2 Dénonciation des déversements et dépôts illégaux de contaminants sur les terres agricoles et demande d'intervention immédiate du ministère de l'Environnement
- 11. Loisirs, culture et vie communautaire**
 - 11.1 Rapport mensuel des activités au niveau des loisirs et des communications
- 12. Développement économique**
- 13. Correspondance**
 - 13.1 Demande de soutien aux Amis de la Réserve nationale de faune du Lac St-François
- 14. Divers**
- 15. Période de questions**
- 16. Levée de la séance**

ADOPTÉE



2. Adoption de procès-verbal:

2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 7 juillet 2025;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

131-08-2025

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyne Mckenzie et appuyé par le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 7 juillet 2025, tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Période de questions

Avant de débuter cette première période de questions, monsieur le maire demande aux citoyens désireux de prendre la parole de se nommer en plus de préciser la rue sur laquelle ils habitent avant de poser leur question, afin que l'on puisse avoir le plaisir de savoir à qui l'on s'adresse, en plus de pouvoir effectuer les suivis auprès des citoyens, le cas échéant.

Monsieur le maire précise que tous les membres du conseil municipal sont toujours à l'écoute des citoyens qui posent des questions et qu'ils tentent d'y répondre de la façon la plus ouverte, respectueuse et diplomate possible. En contrepartie, monsieur le maire mentionne que le conseil municipal s'attend à la même chose des citoyens lors des questions. En ce sens, le haussement de ton n'est pas toléré.

4. Greffe

4.1 Changement des heures d'ouverture de l'hôtel de ville

132-08-2025

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'horaire du service aux citoyens à l'hôtel de ville soit modifié à partir du 1^{er} septembre, comme suit :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12 et de 13h à 16h30;
- Vendredi : fermé.

ADOPTÉE

5. Ressources humaines

5.1 Embauche de la responsable de l'urbanisme et de l'inspection

ATTENDU QUE le poste de responsable de l'urbanisme et de l'inspection à temps plein à l'hôtel de ville est à pourvoir;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un processus d'affichage;

133-08-2025

ATTENDU QUE Madame Chantal Lafleur répond aux exigences du poste;

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité de Franklin procède à l'embauche de Madame Chantal Lafleur au poste d'inspectrice à compter du 25 août 2025, selon les conditions prévues à son contrat de travail ;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tout document requis pour officialiser cette embauche.

ADOPTÉE



5.2 Embauche de l'adjointe à la direction générale et mairie

ATTENDU QUE la municipalité souhaite bonifier l'organisation administrative et améliorer le soutien à la greffe et à la direction générale ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a autorisé la création d'un nouveau poste d'adjointe à la direction générale et mairie;

ATTENDU QUE Madame Claudine Beaudin répond aux exigences du poste;

134-08-2025 II EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité de Franklin procède à l'embauche de Madame Claudine Beaudin au poste d'adjointe à la direction générale et mairie à compter du 5 août 2025, selon les conditions prévues à son contrat de travail ;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tout document requis pour officialiser cette embauche.

ADOPTÉE

6. Finances

6.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires

135-08-2025 II EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER la liste des déboursés du mois de juillet, au montant de **133 595,92 \$**, que la liste des déboursés fasse partie intégrante du procès-verbal et qu'elle soit conservée dans un registre prévu à cet effet;

D'APPROUVER la liste des comptes à payer d'une somme de **64 191,93 \$** déposée à la présente séance. Il y a dispense de lecture de cette liste;

D'APPROUVER les salaires des employés et élus municipaux totalisant **75 744,98 \$** pour la période du **22 juin au 26 juillet 2025** inclusivement.

ADOPTÉE

7. Sécurité publique

Aucun point.

8. Transports et voirie

8.1 Autorisation pour appel à soumissionner - Amélioration des routes

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin doit procéder à des travaux d'asphaltage et de rechargement des accotements sur certains tronçons du réseau routier municipal pour l'année 2025 ;

ATTENDU QUE la valeur estimée du contrat pour la réalisation de ces travaux est inférieure au seuil d'appel d'offres public prévu à l'article 935 du Code municipal du Québec (soit 133 800 \$ pour les travaux de construction en 2025) ;

ATTENDU QUE conformément au Code municipal et au Règlement sur la gestion contractuelle en vigueur, un appel d'offres sur invitation à au moins deux (2) fournisseurs est permis ;

ATTENDU QUE les travaux projetés sont décrits dans le document d'appel d'offres 2025-01 préparé par la direction générale ;

EN CONSÉQUENCE,

136-08-2025 II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

1. D'autoriser la direction générale, à procéder à un appel d'offres sur invitation, auprès d'au moins deux (2) fournisseurs, pour l'octroi d'un contrat de travaux d'asphaltage désigné sous le numéro 2025-01 ;
2. **QUE** le document d'appel d'offres préparé à cet effet soit approuvé par le conseil municipal ;
3. **QUE** la direction générale soit autorisée à transmettre les invitations aux fournisseurs sélectionnés et à recevoir les soumissions selon les modalités prévues dans l'appel d'offres ;
4. **QUE** le contrat soit ultérieurement octroyé par résolution du conseil municipal, suivant l'analyse des soumissions reçues.

ADOPTÉE



8.2 Autorisation à la direction générale de faire une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet redressement-sécurisation auprès du ministère des transports

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissances des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumises dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de Franklin choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE Madame Geneviève Carrière, représente la municipalité auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS,

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair
APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE ce Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Madame Geneviève Carrière est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE

9. Hygiène du milieu

9.1 Dépôt du rapport d'activités de la technicienne en assainissement des eaux pour juin 2025

Le rapport d'activité de la technicienne en assainissement des eaux pour le mois de juin 2025 est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

10. Urbanisme et environnement

10.1 Rapport mensuel des activités à l'urbanisme

Le rapport mensuel des activités liées à l'urbanisme du mois de mai 2025 est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

10.2 Dénonciation des déversements et dépôts illégaux de contaminants sur les terres agricoles et demande d'intervention immédiate du ministère de l'Environnement

ATTENDU le reportage intitulé « *La poubelle du Québec* » publié dans le *Journal de Montréal* du 23 au 25 mai 2025, révélant l'ampleur alarmante des déversements de sols contaminés et des dépôts illégaux sur les territoires de la Montérégie-Ouest ;

ATTENDU QUE ces pratiques illégales affectent des terres agricoles parmi les plus fertiles du Québec, compromettant la sécurité alimentaire, menaçant la nappe phréatique et nuisant à la qualité de vie des citoyens;

ATTENDU QUE malgré les efforts des municipalités - adoption de règlements

137-08-2025



encadrant le remblai, surveillance accrue, campagnes de sensibilisation - leurs ressources limitées ne permettent pas d'assurer une protection suffisante de vastes territoires ruraux;

ATTENDU QUE le problème dépasse largement la capacité d'intervention des municipalités et nécessite une réponse structurée, cohérente et immédiate du gouvernement du Québec, notamment du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour contrer ce phénomène qui affecte tout le territoire de la province du Québec;

ATTENDU QUE la présence de terres contaminées dans les sols agricoles constitue un risque à court terme pour les cultures, et à long terme pour les sources d'eau potable, l'une des richesses naturelles les plus précieuses du Québec;

ATTENDU QUE le système actuel de disposition des matériaux contaminés est déficient et que les incitatifs aux entrepreneurs et aux municipalités doivent être révisés pour encourager des pratiques responsables;

ATTENDU QUE la lenteur de réaction du ministère de l'Environnement face aux nombreuses alertes et demandes des municipalités constitue un frein à la résolution du problème et envoie un signal préoccupant d'inaction devant une crise environnementale majeure;

ATTENDU QUE l'absence d'un encadrement provincial rigoureux, combinée à un manque de surveillance coordonnée, favorise la persistance d'activités illégales et, dans certains cas, de pratiques corrompues qui nuisent à l'intérêt public;

138-08-2025

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette
APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

1. **QUE** la municipalité de Franklin dénonce formellement les déversements et dépôts illégaux de contaminants sur les terres agricoles, et interpelle le gouvernement du Québec pour une intervention immédiate;
2. **QUE** la municipalité demande au ministère de l'Environnement de déposer dans les plus brefs délais un plan d'action provincial, clair et concret, qui :
 - encadre rigoureusement le transport, le dépôt et la disposition des matériaux contaminés ;
 - prévoit des mécanismes de surveillance renforcée ;
 - assure un soutien financier et opérationnel aux municipalités pour contrer les activités illégales sur leurs territoires ;
 - offre un appui financier spécifique aux municipalités touchées pour la décontamination des sites contaminés présents sur leurs territoires ;
 - restructure les incitatifs actuels afin de favoriser les pratiques responsables ;
3. **QUE** la municipalité déplore la lenteur des réponses ministrielles jusqu'à présent et insiste sur l'urgence d'une mobilisation réelle, structurée et durable à la hauteur de l'enjeu;
4. **QUE** cette résolution soit transmise :
 - au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;
 - au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ;
 - au président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ;
 - à l'Union des producteurs agricoles du Québec ;
 - aux députés provinciaux concernés ;
 - à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ;
 - à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) ;
 - à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ;
 - et à toutes les municipalités du Québec, afin de solliciter leur appui formel et l'adoption de résolutions similaires ;
5. **QUE** la municipalité exprime sa volonté ferme de collaborer avec le gouvernement pour le développement et la mise en œuvre de solutions durables sur son territoire et à l'échelle de la province.

ADOPTÉE



11. Loisirs, culture et vie communautaire

11.1 Rapport mensuel des activités au niveau des loisirs et des communications

Le rapport mensuel des activités liées aux loisirs et aux communications du mois de juillet 2025 est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture. Soulignons que plus de 1000 personnes ont fréquenté le Centre récréatif et le parc Antoine-Labelle en juillet 2025.

12. Développement économique

Aucun point.

13. Correspondance

13.1 Demande de soutien aux Amis de la Réserve nationale de faune du Lac St-François

ATTENDU la demande de soutien financier reçue aux Amis de la Réserve nationale de faune du Lac St-François dans le canton de Dundee;

139-08-2025

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

DE ne pas donner suite à cette demande.

ADOPTÉE

14. Divers

Aucun ajout.

15. Période de questions

Avant le début de cette deuxième période de questions, monsieur le maire demande aux citoyens désireux de prendre la parole de se nommer en plus de préciser la rue sur laquelle ils habitent avant de poser leur question, afin que l'on puisse avoir le plaisir de savoir à qui on s'adresse, en plus de pouvoir effectuer les suivis auprès des citoyens, le cas échéant.

Monsieur le maire précise que tous les membres du conseil municipal sont toujours à l'écoute des citoyens qui posent des questions et qu'ils tentent d'y répondre de la façon la plus ouverte, respectueuse et diplomatique possible. En contrepartie, monsieur le maire mentionne que le conseil municipal s'attend à la même chose des citoyens lors des questions. En ce sens, le haussement de ton n'est pas toléré.

16. Levée de la séance

140-08-2025

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la séance soit levée. Il est 20 h 01.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

Madame Geneviève Carrière,
Directrice générale et greffière-trésorière



La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 4 août 2025, au sens de l'article 142 du Code municipal.

Monsieur Yves Métras,
Maire

Madame Geneviève Carrière,
Directrice générale et greffière-trésorière